
Norme internationale



7144

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Documentation — Présentation des thèses et documents assimilés

Documentation — Presentation of theses and similar documents

Première édition — 1986-12-01

ITIH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7144:1986](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5e255020-56b3-448a-892b-0b2bd29907b6/iso-7144-1986)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5e255020-56b3-448a-892b-0b2bd29907b6/iso-7144-1986>

CDU 001.818 : 655.53

Réf. n° : ISO 7144-1986 (F)

Descripteurs : documentation, thèse, présentation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7144 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*.

[ISO 7144:1986](#)

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Documentation — Présentation des thèses et documents assimilés

0 Introduction

Les règles établies dans la présente Norme internationale sont à l'usage des éditeurs et des auteurs de thèses.

Que la thèse soit distribuée ou non hors de l'université, elle doit se conformer à certaines règles de l'université de soutenance concernant la présentation, le style et l'établissement de bibliographie.

Il est également recommandé que la description bibliographique du document soit enregistrée par l'organisme approprié indiquant sa présentation, son accessibilité et sa diffusion.

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale établit les règles pour une présentation rationnelle des thèses et documents assimilés, quelle que soit la discipline.

Elle s'applique aux thèses présentées

- sous forme de livre;
- comme parties de livres;
- comme articles de périodiques;
- comme document dactylographié;
- comme un recueil de travaux publiés séparément.

Les règles s'appliquent aux formes suivantes de reproduction choisies pour le document final:

- composé et imprimé;
- reproduit à l'identique ou avec réduction (par exemple de A4 à A5);
- reproduit en microforme.

2 Références

ISO 31 (parties 0 à 13), *Principes généraux concernant les grands, les unités et les symboles*.

ISO 214, *Documentation — Analyse pour les publications et la documentation*.

ISO 690, *Documentation — Références bibliographiques — Éléments essentiels et complémentaires*.

ISO 999, *Documentation — Index d'une publication*.

ISO 1086, *Documentation — Feuilles de titre d'un livre*.

ISO 2108, *Documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN)*.

ISO 2145, *Documentation — Numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits*.

ISO 2384, *Documentation — Présentation des traductions*.

ISO 3297, *Documentation — Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN)*.

ISO 5966, *Documentation — Présentation des rapports scientifiques et techniques*.

ISO 6357, *Documentation — Titres de dos des livres et autres publications*.

3 Définition

Dans le cadre de la présente Norme internationale la définition suivante est applicable.

thèse: Document présentant une recherche et ses résultats, soumis par un auteur pour obtenir un grade ou une qualification professionnelle.

4 Méthodes de production

4.1 Les thèses sont présentées d'une façon lisible, dactylographiées ou imprimées. La frappe doit être de bonne qualité et les caractères nets et noirs. Les dessins et les croquis sont à l'encre noire.

4.2 Papier

Le papier est blanc, d'une opacité et d'une qualité telles qu'elles permettent l'impression, la lecture et la microreproduction.

4.3 Format

Le papier du texte dactylographié est de format A4 (210 mm × 297 mm). Si le document est imprimé, un format normalisé de livre est choisi.

4.4 Marges

Les marges sont suffisantes pour faciliter l'assemblage et la reproduction.

4.5 Numérotation des parties, chapitres et paragraphes ; pagination

4.5.1 Parties, chapitres, paragraphes

La numérotation des parties, des chapitres et des paragraphes se fait conformément à l'ISO 2145.

4.5.2 Pagination

La numérotation des pages, y compris des pages blanches, doit être continue, même si la thèse est publiée en plusieurs volumes, en chiffres arabes, commençant au recto du premier feuillet imprimé. Les pages de titre sont comptées mais non numérotées.

5 Ordre des éléments

5.1 Division

Une thèse doit comprendre les principales parties suivantes :

- a) préliminaires ;
- b) texte principal ;
- c) annexes ;
- d) parties finales.

5.2 Préliminaires

Les préliminaires consistent dans les parties suivantes, données dans l'ordre présenté ci-dessous :

- a) couverture (pages de couverture 1 et 2), si nécessaire (voir chapitre 6) ;
- b) feuillet de titre (voir chapitre 7) ;
- c) pages d'errata, éventuellement (voir chapitre 8) ;
- d) résumé (voir chapitre 9) ;
- e) préface (voir chapitre 10) ;
- f) table des matières (voir chapitre 11) ;
- g) liste des illustrations et liste des tableaux éventuellement (voir chapitre 12) ;
- h) éventuellement liste des abréviations et des symboles (voir chapitre 13) ;
- i) éventuellement glossaire (voir chapitre 14).

5.3 Texte principal

Le texte d'une thèse comprend les parties suivantes données dans l'ordre présenté ci-dessous :

- a) texte principal avec les illustrations et tables les plus importantes (voir chapitre 15) ;
- b) liste de références (voir 16.1 et 16.2).

5.4 Annexes

Les annexes sont considérées à part des parties finales, parce que, quoique cela ne soit pas toujours demandé, elles peuvent constituer une partie importante de certaines thèses (voir 16.3 et chapitre 17).

Pour les thèses qui sont publiées sous la forme d'un livre, d'un article de périodique ou d'un texte dactylographié, les annexes suivent le texte principal de la thèse. Dans les thèses constituées par un recueil relié de publications séparées (auxquelles ont été ajoutés les préliminaires et les parties finales), les annexes suivent immédiatement le texte de la publication à laquelle elles appartiennent.

5.5 Parties finales

Les parties finales sont constituées

- a) éventuellement des index (voir chapitre 18) ;
- b) éventuellement d'un curriculum vitae de l'auteur ;
- c) éventuellement des pages 3 et 4 de couverture ;
- d) éventuellement du matériel d'accompagnement.

6 Couverture

L'emploi d'une couverture est facultatif. La première page de couverture, s'il y a lieu, contient les éléments essentiels de la page de titre. Le titre de la thèse, le(s) nom(s) de l'auteur ou des auteurs, et, lorsque la thèse appartient à une publication en série, le titre et la numérotation de la publication en série sont donnés.

Pour les titres de dos voir ISO 6357.

7 Feuillet de titre¹⁾

7.1 La page de titre de chaque volume donne dans l'ordre indiqué l'information suivante (voir ISO 1086) :

- a) le titre de la thèse et, s'il y a lieu, le sous-titre ;
- b) le nombre total de volumes de la thèse, s'il y en a plus d'un, et le numéro du volume considéré ;

1) En général, les établissements d'enseignement supérieur ont des règles spécifiques pour la composition et l'écriture des pages de titre de thèses. Dans ces cas-là, l'approbation de l'établissement concerné est nécessaire pour la page de titre.

- c) le titre de la publication en série et la numérotation du volume dans la publication en série;
- d) le nom complet de l'auteur suivi, éventuellement, des qualifications et des distinctions honorifiques; la forme du nom de l'auteur doit clairement indiquer la partie sous laquelle le nom de l'auteur doit être entré dans une liste alphabétique. Si le nom de l'auteur a changé, le nom légal doit être mentionné en premier;
- e) le nom et la localisation de l'institution devant laquelle la thèse est soumise;
- f) le département, la faculté ou l'organisation où la recherche a été conduite;
- g) les noms du directeur de thèse, du président et des membres du jury;
- h) le grade postulé et la spécialité;
- i) la date de soutenance;
- j) le lieu et la date de publication, le(s) éditeur(s) éventuellement ou la disponibilité.

7.2 Parfois une édition commerciale de la thèse est publiée en complément de la thèse initiale. Dans ce cas, la page de titre ou son verso indique que l'édition est fondée sur une thèse et donne au moins l'information suivante:

- a) le titre complet de la thèse originale et le sous-titre, s'il y a lieu;
- b) le nom de l'auteur;
- c) le nom de l'institution devant laquelle la thèse est soutenue;
- d) le grade postulé et la spécialité ou le grade conféré à l'auteur;
- e) la date de soutenance ou la date du titre conféré;
- f) l'éditeur, le lieu et la date de publication.

7.4, 7.5 et 7.6 ne s'appliquent que dans le cas d'une édition commerciale.

7.3 Titre

7.3.1 Le titre doit indiquer clairement le contenu. Chaque mot doit contribuer à l'information spécifique, pour une utilisation dans les listes de titre, l'indexation et la recherche documentaire.

7.3.2 Le sous-titre doit être subordonné au titre de façon apparente.

7.3.3 Le titre donné sur la page de titre doit être le même partout. Cependant, il peut être résumé dans des titres courants et des titres de dos, s'il y a lieu.

7.3.4 Lorsque la thèse est divisée en plusieurs volumes, afin d'identifier chaque volume l'auteur utilise des titres particuliers, tout en gardant le titre et le sous-titre généraux.

7.3.5 Lorsque la thèse est une traduction publiée ou une traduction avec commentaires, le titre et le nom de l'auteur de l'œuvre originale doivent apparaître dans la langue originale (ou, si nécessaire, translittérés ou convertis conformément aux Normes internationales correspondantes) après le titre traduit (voir ISO 2384).

7.3.6 La langue du titre et du sous-titre doit être celle dans laquelle la thèse a été écrite.

7.4 Titre(s) des publication(s) en série

7.4.1 Lorsque la thèse est également publiée dans une publication en série, le titre de la publication en série doit être mentionné sur la page de titre. Si la thèse est publiée dans plusieurs publications en série, tous leurs titres doivent être mentionnés.

7.4.2 La numérotation de la publication en série doit être donnée après le titre. Pour un périodique, le volume, l'année et le numéro doivent être donnés après le titre de la publication en série.

7.5 ISBN et ISSN

Lorsqu'une thèse est publiée en tant que monographie, le numéro international normalisé du livre (ISBN) doit apparaître sur la page de titre ou à son verso (ISO 2108). Lorsque la thèse est publiée dans une publication en série, le numéro international normalisé (ISSN) doit être donné (voir ISO 3297)¹⁾.

7.6 Copyright

Le titulaire et la date du copyright doivent être identifiés sur la page de titre ou son verso, conformément aux dispositions des lois sur les droits d'auteurs.

8 Errata

8.1 Les errata, s'il y a lieu, doivent être imprimés sur l'un des côtés d'un feuillet inséré après le feuillet du titre et intitulé «erratum» ou «errata».

8.2 Le feuillet doit porter les indications suivantes :

- titre;
- sous-titre, s'il y a lieu;
- numéro de volume, s'il y a lieu;
- nom(s) de l'auteur (des auteurs);
- date de publication ou de soutenance;
- lieu de publication ou de soutenance.

1) En complément de l'ISBN et de l'ISSN, il est recommandé d'inclure dans les thèses publiées les données bibliographiques complètes du CIP (Cataloguing in Publication).

8.3 La présentation du texte de l'errata doit être comme suit :

Exemple

Page	Ligne	Au lieu de	Lire
82	4	publication	présentation

8.4 Les caractères et la longueur de la ligne doivent être les mêmes que dans le texte original.

9 Résumé analytique

Les résumés analytiques doivent être conformes à l'ISO 214.

Les descripteurs ou les mots clés et/ou des indices de classification tels que les indices de la CDU, doivent être placés, s'il y a lieu, au-dessus ou au-dessous du résumé analytique.

10 Préface¹⁾

La préface doit inclure, *inter alia*, l'information suivante :

raisons d'entreprendre l'étude, son objet, ses objectifs, ainsi que les remerciements pour l'aide (par exemple l'aide financière, subventions, bourse), les consultations et les discussions avec les directeurs de thèse, le jury et les collègues de travail.

11 Table des matières²⁾

11.1 La table des matières est la liste des titres des parties principales de la thèse et des annexes, ainsi que les numéros des pages où ils apparaissent. Quand une thèse regroupe un ensemble de documents, une liste doit en être donnée.

11.2 Dans une thèse en plusieurs volumes, chaque volume doit avoir sa propre table de matières, mais une table complète des matières doit également être donnée dans chaque volume.

12 Listes des illustrations et des tableaux

12.1 Ces listes doivent donner toutes les illustrations (figures)³⁾, cartes, planches, tableaux, etc.

12.2 Les listes doivent comprendre le numéro, la légende de la figure, de la carte, de la planche et du tableau, ainsi que le numéro de la page sur laquelle elles apparaissent.

La légende peut être abrégée, c'est-à-dire limitée à la première phrase qui doit se comprendre d'elle-même.

12.3 Les sources des illustrations et des tableaux seront mentionnées dans les listes, si elles ne sont pas incluses dans la légende ou dans les remerciements (voir chapitre 10).

13 Abréviations et symboles

13.1 Les abréviations et les symboles doivent être conformes à ceux qui sont spécifiés dans la Norme internationale correspondante. Si les symboles nécessaires ne sont pas repris par la Norme internationale correspondante, on peut se référer aux normes nationales ou aux publications émanant d'organes scientifiques compétents en la matière.

Si la thèse comprend des signes, symboles, unités, abréviations ou acronymes, qui ne peuvent être immédiatement compris par le lecteur, ils doivent être expliqués dans une ou plusieurs listes.

13.2 Les abréviations et les symboles doivent être définis, lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans le texte. S'ils sont nombreux, ils doivent être énumérés et définis à part. Cette liste doit être placée après la table des matières, et éventuellement, après la liste ou les listes des figures ou des tableaux.

14 Glossaire

Les termes qui demandent à être explicités doivent toujours être définis dans un glossaire. La présence d'un glossaire ne justifie pas l'absence d'explication dans le texte lorsqu'un terme apparaît pour la première fois.

15 Texte principal

15.1 Remarques générales

Le texte principal doit commencer par une introduction et finir par une conclusion. L'introduction doit relier la thèse à toute recherche antérieure dans le domaine, mettre l'accent sur les objectifs et les méthodes.

15.1.1 Le texte principal doit commencer au recto d'un feuillet.

15.1.2 Il doit si nécessaire être divisé en parties, chapitres et éventuellement paragraphes numérotés. Toute autre division n'est pas recommandée. La numérotation doit se faire conformément à l'ISO 2145.

15.1.3 Chaque partie doit commencer sur une nouvelle page.

15.1.4 Les termes utilisés pour désigner les différentes parties, chapitres et paragraphes doivent être les mêmes dans tout le document.

15.2 Citations

Les textes cités qui ne sont pas intégrés dans le texte des chapitres doivent se distinguer clairement du texte principal et les sources doivent être données.

1) Certains établissements d'enseignement supérieur ont des règles particulières pour le contenu des préfaces.

2) Il est également recommandé que la table des matières soit traduite dans les langues autres que celle de la thèse.

3) Le terme « illustration » inclut les graphiques, les dessins et les photographies. Toutes les illustrations seront appelées « figures » dans la thèse.

15.3 Publications citées

15.3.1 Les citations dans le texte seront repérées par le nom de l'auteur et l'année de publication ou par un numéro de référence qui correspond à une entrée numérotée dans la liste des références.

Dans ce dernier cas, les numéros seront donnés en exposant ou sur la ligne entre parenthèses après le nom, le mot ou la phrase concerné (voir aussi annexe A).

15.3.2 Les références bibliographiques seront en conformité avec l'ISO 690. Pour les listes de référence, voir le chapitre 16 et l'annexe B.

15.4 Notes

Les notes doivent être limitées au minimum.

15.5 Équations et formules

15.5.1 Les équations et les formules doivent être en retrait par rapport à la marge et séparées du texte environnant par un espace supplémentaire. Lorsque les formules sont très brèves, elles sont placées dans le texte, précédées et suivies par un espace supplémentaire.

15.5.2 S'il y a plusieurs équations et formules, elles doivent être identifiées par des chiffres consécutifs placés entre parenthèses à l'extrême droite de la ligne.

Exemple

$$w_1 = u_{11} - u_{12}u_{21} \quad \dots (5)$$

15.5.3 Les appels de référence, dans le texte, aux équations et aux formules doivent se présenter sous la forme suivante :

eq. (1), form. (2), ou leur équivalent dans d'autres langues.

15.5.4 S'il est nécessaire de fragmenter les équations et les formules par suite de manque de place sur la ligne, elles sont interrompues avant le signe égal ou après les signes d'addition, de soustraction, de multiplication ou de division.

15.5.5 Le numérateur doit être séparé du dénominateur par une ligne égale à la longueur du plus long des deux.

15.5.6 S'il est nécessaire d'inclure des fractions dans le texte, elles seront si possible réduites à un seul niveau en utilisant la barre oblique (/) ou, s'il y a lieu, un exposant négatif.

Exemple

au lieu de $\frac{1}{\sqrt{2}}$ écrire $1/\sqrt{2}$ ou $2^{-1/2}$

15.6 Vers

15.6.1 Les vers doivent se distinguer du texte principal.

15.6.2 S'il y a plus de 15 lignes de vers, les lignes seront numérotées, par exemple de 5 en 5.

15.6.3 Les vers seront en retrait de la marge de gauche et séparés du texte environnant par un espace supplémentaire.

15.6.4 Dans le cas de traduction en regard, les vers seront disposés de manière à se correspondre.

15.6.5 Lorsqu'un vers dépasse la ligne, l'excédent doit être en retrait et justifié par rapport à la marge de droite.

15.6.6 L'origine d'un poème cité doit être mentionnée à la fin de la citation, de préférence sous la forme d'une référence bibliographique complète (voir ISO 690).

15.7 Illustrations et tableaux : présentation et reproduction

15.7.1 Emplacement

Les illustrations, c'est-à-dire les dessins, graphiques, diagrammes, photographies, cartes et tableaux seront incluses près de leur première référence dans le texte.

Cependant elles seront placées dans l'ordre séquentiel après le texte, lorsqu'une thèse comprend seulement quelques pages de texte et de nombreuses illustrations et/ou tables ou lorsqu'il y a plusieurs références au même tableau ou à la même illustration.

15.7.2 Présentation

Les copies des illustrations et des tableaux doivent être lisibles même en réduction. Les lignes en couleur doivent être remplacées par des lignes différenciées discontinues. Les illustrations qui, pour des raisons techniques (reproductions en couleur) exigent une reproduction ou une impression séparée, seront présentées comme des planches (*hors texte*).

15.7.3 Légendes

15.7.3.1 Chaque illustration ou tableau sera donné avec une légende, aussi brève que possible, horizontale et non encadrée.

15.7.3.2 La légende d'un tableau apparaît au-dessus d'un tableau et est précédée de son numéro d'ordre en chiffres arabes.

15.7.3.3 La légende d'une illustration sera placée sous l'illustration. Lorsque l'illustration occupe une pleine page, la légende est placée en bas sur la page faisant face.

15.7.3.4 La légende d'une illustration sera placée après le chiffre arabe qui lui est assigné.

15.7.3.5 Quand ils sont appelés dans le texte, les numéros des illustrations ou des tableaux seront précédés ou suivis des mots « figure » ou « tableau », ou leur équivalent (ou leur abréviation) : la source de toute donnée non originale dans une illustration ou un tableau doit être donnée.

15.7.4 Numérotation

15.7.4.1 Les illustrations doivent avoir une numérotation continue en chiffres arabes, généralement sans distinguer entre cartes, dessins, graphiques, diagrammes, planches etc. Cependant une numérotation séparée peut être souhaitable pour les cartes.

15.7.4.2 Les illustrations et les tableaux doivent avoir une numérotation séparée et consécutive.

15.7.4.3 Les illustrations et les tableaux dans les annexes seront désignés par la lettre de l'annexe ainsi que par leur propre numéro.

16 Liste des références bibliographiques

La liste des références bibliographiques doit être conforme à l'ISO 690.

16.1 Tous les documents cités dans le texte doivent être numérotés sous les « Références ».

16.2 La liste des références bibliographiques sera placée sur une nouvelle page immédiatement après le texte principal et précédant les illustrations et les tableaux, s'ils sont groupés (voir 15.7.1).

16.3 Les documents non cités dans le corps du texte mais donnés comme information supplémentaire seront énumérés dans une annexe dénommée « Bibliographie ».

17 Annexes

17.1 Les annexes peuvent donner des informations plus détaillées, des explications plus complètes des méthodes et techniques résumées dans le texte, des lectures conseillées (bibliographie) et toute autre information qui n'est pas essentielle pour la compréhension du texte principal.

17.2 La pagination des annexes doit être continue et prolonger celle du texte principal.

17.3 Une lettre majuscule, de l'alphabet en commençant par A, précédée du mot « Annexe » doit être donnée pour identifier chaque annexe.

17.4 La division en chapitres et paragraphes dans les annexes doit correspondre avec celle du texte principal. La numérotation de ces sujets doit recommencer à chaque annexe, chaque numéro étant précédé de la lettre de l'annexe.

17.5 Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

18 Index

La présentation de l'index doit être conforme à l'ISO 999.

18.1 Les chiffres arabes doivent être utilisés pour toutes les références de pages, à l'exception des références de pages pour les annexes. Ces numéros de pages doivent être précédés de la lettre indiquant l'annexe. Dans le cas de plusieurs volumes, le numéro de page sera précédé par le numéro de volume en chiffres arabes; ces deux numéros seront séparés.

18.2 Chaque index doit commencer sur une nouvelle page.

18.3 Le type de l'index doit être clairement indiqué dans le titre de l'index, c'est-à-dire général ou spécialisé (par sujets, noms géographiques, etc.).

18.4 Pour la clarté de l'ensemble, chaque entrée doit être réduite à quelques subdivisions.

19 Bibliographie

ISO 4, *Documentation — Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications.*

ISO 9, *Documentation — Translittération des caractères cyrilliques slaves en caractères latins.*¹⁾

ISO 30, *Documentation — Identification bibliographique (biblid) des publications en série.*²⁾

ISO/R 169, *Formats de photocopies (sur papier) lisibles sans intermédiaire optique.*

ISO 215, *Documentation — Présentation des articles de périodiques.*³⁾

ISO 216, *Papiers d'écriture et certaines catégories d'imprimés — Formats finis — Séries A et B.*

ISO 233, *Translittération des caractères arabes en caractères latins.*

ISO 259, *Translittération des caractères hébreux en caractères latins.*

ISO 832, *Documentation — Références bibliographiques — Abréviations des mots typiques.*

ISO 843, *Translittération des caractères grecs en caractères latins.*⁴⁾

ISO 2014, *Représentation numérique des dates.*

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 9-1968.)

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 30-1956.)

3) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 215-1961.)

4) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 843-1968.)

Annexe A

Références dans le texte

(Cette annexe fait partie intégrante de la norme.)

L'ISO 5966 étant prise comme fondement de l'établissement des références bibliographiques, les références dans le texte sont décrites comme suit:

«7.5.3 Références dans le texte

La forme de citation utilisée dans le texte doit être conforme à l'un des deux types suivants, selon la méthode choisie pour la présentation des entrées dans la liste des références:

a) Une référence au(x) nom(s) et à la date qui correspond au(x) nom(s) de (des) l'auteur (auteurs) et à la date de publication dans l'ordre alphabétique des références [voir 7.5.1 a)] et, s'il s'agit de microformes, dans une note en bas de page (voir 7.5.2).

ou bien

b) Un numéro de référence qui correspond à une entrée numérotée dans la liste de références [voir 7.5.1 b)] et, s'il s'agit de microformes, à une note en bas de page numérotée (voir 7.5.2).

Lorsque les références au(x) nom(s) et à la date sont utilisées, il y a lieu de combiner le(s) nom(s) de (des) auteur(s) et la date de publication à un endroit déterminé du texte, soit en combinant le(s) nom(s) et la date entre parenthèses, soit, lorsque le(s) nom(s) fait (font) partie d'une phrase, en ajoutant la date entre parenthèses après le(s) nom(s). Il est également souvent souhaitable d'inclure, dans la citation, la page s'y rapportant.

Exemple

Référence:

. . . has been noted at altitudes as low as 2 500 m (MacFarland, 1974, p. 650).

ou

. . . MacFarland (1974, p. 650) has noted this at altitudes as low as 2 500 m.

Entrée correspondante dans la liste de références:

MACFARLAND, R.A. Influence of changing time zones on air crews. *Aerospace Medicine* 45, 1974: 648-658.

Entrée correspondante dans la note en bas de page (version abrégée), si nécessaire:

MACFARLAND, R.A. Influence of changing time zones. *Aerospace Med.*, 1974.

NOTE — L'utilisation des citations du (des) nom(s) et de la date ne change pas l'ordre des éléments des références bibliographiques par rapport à l'ISO 690.

Lorsque référence est faite à plus d'une publication par le même auteur ou groupe d'auteurs dans la même année, les citations du (des) nom(s) et de la date doivent comprendre, après la date, une suite de lettres minuscules.

Exemple

Référence:

. . . information from these sources [Farnfield, 1974 a] led to a proposal for the adoption of new terms [Farnfield, 1974 b].

Entrées correspondantes dans la liste de références:

a) FARNFIELD, C.A. *ed.* 1974. A Guide to Sources of Information in the Textile Industry, Manchester, The Textile Institute, 1974: pp. 119-120.

b) FARNFIELD, C.A. 1974. Textile terms and definitions, Comm. Rpt. 23. Manchester, The Textile Institute, 1974.

Lorsqu'on utilise des références numérotées, il faut le faire successivement tout le long du texte sauf que, lorsqu'une source de références apparaît plusieurs fois, les mêmes pages étant citées, on doit utiliser le même numéro. Les chiffres, entre parenthèses ou donnés en exposant, doivent être placés dans le texte à des endroits appropriés, et l'on doit utiliser pour eux un corps typographique différent des autres chiffres figurant dans le texte. Lorsqu'il n'est pas possible de le faire, l'abréviation « Réf. » doit précéder le numéro à l'intérieur des parenthèses.

Exemple

Référence:

. . . has been noted at altitudes as low as 2 500 m (2).

ou

. . . has been noted at altitudes as low as 2 500 m (Réf. 2).

ou

. . . MacFarland (2) has noted this at altitudes as low as 2 500 m.

Entrée correspondante dans la liste de références:

(2) MACFARLAND, R.A. Influence of changing time zones on air crews. *Aerospace Medicine* 45, 1974: 648-658.

Entrée correspondante dans la note en bas de page (version abrégée):

(2) MACFARLAND, R.A. Influence of changing time zones. *Aerospace Med.*, 1974. »